

Province de Québec
Municipalité de La Visitation de l'Île-Dupas
MRC de d'Autray

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Visitation de l'Île-Dupas tenue à l'hôtel de ville, lieu habituel des délibérations du Conseil ce lundi 2 novembre 2020, à compter de 19 h 30, à laquelle étaient présents la mairesse, madame Marie-Pier Aubuchon, la conseillère et les conseillers suivants :

Monsieur Éric Chevrette, conseiller no 1 Monsieur Simon Deguise, conseiller no 4
Monsieur Alain Goyette, conseiller no 5 Madame Maryse Courchesne, conseillère no 6

Est absent : Monsieur Martial Belley, conseiller no 3
Siège vacant, poste conseiller no 2

Secrétaire de l'assemblée : Mme Julie Simard, secrétaire-trésorière

En période de pandémie, la séance est à huis clos et/ou en téléconférence. L'application de distanciation sociale est appliquée. Cette séance a été enregistrée et déposée sur le site internet de la municipalité.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Marie-Pier Aubuchon, déclare l'assemblée ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil acceptent la lecture de l'ordre du jour ;

3. Adoption et suivi des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

4. Demandes verbales de la part de l'assistance

5. Administration

- 5.1 Approbation des comptes payables et payés
- 5.2 Dépôt du rapport financier comparatif
- 5.3 Calendrier des séances 2021
- 5.4 Membre de la Société de Recréotourisme Pôle Berthier
- 5.5 Adhésion Radio-Nord-Joli Inc.
- 5.6 Renouvellement aviseur légal - avocat Bélanger Sauvé
- 5.7 Avis de motion –Règlement des chiens
- 5.8 Dépôt du projet de règlement des chiens

6- Correspondance

6.1 Renouvellement Oser-jeune

7- Travaux publics

7.1 Déneigement rues des Chalets

8- Sécurité publique

8.1 Cadet SQ

9- Hygiène du milieu - Environnement

9.1 Achat de bac à jardins – Forêt Nourricière

9.2 Achats de matériels – Forêt Nourricière

10- Urbanisme

11- Loisirs et cultures

11.1 Composition du comité de développement communautaire

11.2 Achat de 3 boîtes croque-livre

11.3 Nomination représentant 2020-2021 – réseau biblio

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

191-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** madame Maryse Courchesne et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. **Adoption et suivi des procès-verbaux**

3.1- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

192-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Monsieur Éric Chevrette, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

4. **Demandes verbales de la part de l'assistance**

5. **Administration**

5.1 **Approbation des comptes payables et payés**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payable et à payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire –trésorière

ATTENDU QUE la directrice générale atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de listes remises au conseil municipal ;

193-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maryse Courchesne, **APPUYÉ PAR** Monsieur Éric Chevrette et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	0.00 \$
Prélèvement automatique	5 533.33 \$
Chèques à émettre	64 938.80 \$
Salaires	<u>11 657.13 \$</u>
TOTAL	<u>82 129.26 \$</u>

Adoptée à l'unanimité

5.2 **Dépôt du rapport financier comparatif**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état des revenus et dépenses comparatif au 30 septembre 2020 ainsi qu'un état des revenus et dépenses comparatif prévisionnel au 31 décembre 2020.

5.3 **Calendrier des séances 2021**

194-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Madame Maryse Courchesne et résolu

D'APPROUVER le calendrier des séances du conseil 2021 tel que présenté

Lundi 11 janvier, 19h30

Lundi 1 février, 19h30

Lundi 1 mars, 19h30

Lundi 5 avril, 19h30

Lundi 3 mai, 19h30

Lundi 7 juin, 19h30

Lundi 5 juillet, 19h30

Lundi 9 août, 19h30

Mardi 7 septembre, 19h30

Lundi 20 septembre, 19h30

Lundi 15 novembre, 19h30

Lundi 6 décembre, 19h30

Adoptée à l'unanimité

5.4 Membre de la Société de Récré tourisme Pôle Berthier

195-2020

IL EST PROPOSÉ Monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** Madame Maryse Courchesne et résolu

QUE es trois membres représentant la municipalité de La Visitation-de-L'île-Dupas à la Société de Récré tourisme Pôle Berthier pour l'année 2021 sont :

Marie-Pier Aubuchon, mairesse, Martial Belley, conseiller et Éric Chevrette, conseiller

QUE le représentant au conseil d'administration de la Société de Récré tourisme Pôle Berthier pour l'année 2021 est Marie-Pier Aubuchon mairesse et son substitut est Martial Belley conseiller.

Adoptée à l'unanimité

5.5 Adhésion radio Nord-Joli Inc.

196-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** monsieur Alain Goyette et résolu

De devenir membre de la Radio Nord-Joli inc au montant de 50.00\$ pour 10 diffusions durant 7 jours consécutifs et 1 entrevue en ondes avec animateur, valide jusqu'au 31 août 2021.

Adoptée à l'unanimité

5.6 Renouvellement aviseur légal - avocat Bélanger Sauvé

ATTENDU QUE la municipalité souhaite maintenir l'entente de services forfaitaires qui existe présentement avec le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette;

ATTENDU QUE dans cette perspective, le procureur de la municipalité, nous a fait parvenir une proposition, datée du 15 octobre 2020, valide pour toute l'année 2021;

ATTENDU QUE cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité moyennant une charge forfaitaire :

- Les communications téléphoniques avec la municipalité, qu'il s'agisse du maire ou du directeur général et des inspecteurs et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse de dossiers généraux ou de dossiers spécifiques;
- Toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants, qui n'impliquent pas l'analyse de documents ou de dispositions légales ou jurisprudentielles particulières;
- La préparation du rapport annuel auprès de vos vérificateurs, en conformité avec les dispositions du Code municipal et la pratique établie entre l'Ordre des comptables agréés et le Barreau du Québec;
- Le support légal requis par le personnel de la municipalité en période électorale, incluant l'accès à un avocat du bureau à l'occasion de la journée du vote par anticipation et lors de la tenue du scrutin;
- Tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), telle que référence à des documents ou informations relatives à des points sur lesquels nous croyons

qu'il y a intérêt à attirer l'attention de la municipalité, incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles.

ATTENDU QU' il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalité;

ATTENDU QUE la directrice générale atteste que les crédits nécessaires sont disponibles à même le fond général de la municipalité.

197-2020

PAR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR madame Maryse Courchesne, **APPUYÉ PAR** Monsieur Simon Deguise et résolu unanimement :

1. QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. QUE la municipalité retienne la proposition de services du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette relativement à l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que décrite dans l'offre du 15 octobre 2020 pour un montant de 200,00\$ par mois et ce, pour toute l'année 2021, déboursés et taxes en sus.

5.6 Avis de motion – Règlement des chiens

Monsieur Simon Deguise donne avis que, lors d'une séance ultérieure, il présentera, pour adoption, le règlement 301-2020 concernant le règlement des chiens.

5.7 Dépôt du projet de règlement des chiens

Dépôt du projet de règlements 301-2020 concernant règlement des chiens.

6. Correspondance

6.1 Renouvellement Oser-Jeunes

198-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** monsieur Alain Goyette et résolu,

De donner la contribution annuelle pour la certification OSER-JEUNES au montant de 50.00\$.

Adoptée à l'unanimité

7. Travaux publics

7.1 Déneigement rue des Chalets

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre par invitation pour le déneigement et sablage de la rue des Chalets;

ATTENDU QUE la municipalité a envoyé à trois (3) soumissionnaires
Ferme Bercheva
Terrassement Baril
Emilien Cardin

ATTENDU QUE seulement deux soumissions reçues

Pour un an : 2020

Emilien Cardin	5 000.00 \$ plus taxes	Conforme
Terrassement Baril	14 700.00 \$ plus taxes	Conforme

Pour cinq ans : 2020-2025

Emilien Cardin 25 000.00 \$ plus taxes Conforme
Terrassement Baril 84 5000.00 \$ plus taxes Conforme

199-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** monsieur Éric Chevrette et résolu

Que le conseil de la Visitation-de-l'Île-Dupas octroie de déneigement et sablage de la rue des chalets au montant de 25 000.00 \$ taxes incluses pour cinq ans à Emilien Cardin.

Adoptée à l'unanimité

8. Sécurité publique

8.1 Cadet SQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir des cadets de la SQ à l'été 2021;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 10 000.00 \$ pour les cadets;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité partagera les cadets avec d'autres municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le partage sera de 10 % pour la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour la municipalité serait de 1000.00\$

200-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** monsieur Éric Chevrette et résolu

Que la municipalité accepte le partage des coûts, pour avoir des cadets SQ pour l'été 2021 au montant de 1000.00\$.

Adoptée à l'unanimité

9. Hygiène du milieu - Environnement

9.1 Achat de bac à jardins- forêt nourricière

CONSIDÉRANT QUE le comité de l'environnement suggère l'achat de 4 bacs à jardin pour la forêt nourricière;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 360.00\$ chaque.

201-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** monsieur Alain Goyette et résolu, d'acheter 4 bacs à jardin au montant de 1440.00\$ par l'entreprise Créations NG. Les fonds seront pris à même le budget de la forêt nourricière.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Achat de matériels - Forêt nourricière

CONSIDÉRANT QUE le comité de l'environnement a besoin de matériel didactique, de matériaux de construction, de livre pour le croque livre;

202-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** madame Maryse Courchesne et résolu de faire l'achat de tous ce matériel pour un montant d'environ 1900.00\$ plus taxes. Les fonds seront pris à même le budget de la forêt nourricière.

Adoptée à l'unanimité

10. Urbanisme

11. Loisirs et cultures

11.1 Composition du comité de développement communautaire

- CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire avoir un comité de développement communautaire;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité sera un comité consultatif ;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité devra faire ces recommandation au conseil ;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité devra rendre des comptes au conseil ;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité n'a aucun pouvoir décisionnel;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité n'a aucun pouvoir d'engagement financier tant que pour les revenus que pour les dépenses;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité sera formé d'un élu municipal et de citoyens pouvant aller jusqu'à 5 représentants;

203-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** Monsieur Simon Deguise et résolu, le conseil nomme Madame Marie-Pier Aubuchon, mairesse, les 3 citoyennes qui sont Madame Nadia Beaulieu Madame Julie Bélisle et Madame Karine Valois.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Achat de 3 boîtes croque-livre

- CONSIDÉRANT QUE** le comité de développement communautaire recommande au conseil de faire l'achat de 3 boîtes croque-livre.
- CONSIDÉRANT QUE** le coût est de 352.00 \$ chaque.

204-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** monsieur Alain Goyette et résolu le conseil accepte la recommandation du comité de développement communautaire, de faire l'achat de 3 boîtes croque-livre au montant de 352.00\$ chacun par l'entreprise Créations NG.

Adoptée à l'unanimité

11.3 Nomination représentant 2020-2021 – réseau biblio

205-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** monsieur Éric Chevrette et résolu que le conseil.

DE DÉSIGNER madame Maryse Courchesne, conseillère, comme représentant répondant pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé

206-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** madame Maryse Courchesne et résolu que la séance soit levée à 19h49

Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Julie Simard
Directrice générale secrétaire-trésorière